

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE  
POST-CONFLIT (EEPC)



UNEP

Division Post-Conflict et Gestion des  
Désastres

Programme Pays de la RDC



REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE  
DU CONGO



© PNUE/RDC

Analyse qualitative des causes de la déforestation et de la dégradation des terres  
forestières dans une RDC post-conflit

(Rapport Technique)

Données recueillies : Septembre 2009 à Octobre 2010

**DRAFT SYNTHÈSE**

Draft Proposé par Denis Mahonghol,  
Consultant

Novembre 2011

## 1. Introduction

### 1.1. Généralités sur la République Démocratique du Congo

La République Démocratique du Congo (RDC) est un pays qui, installé au cœur de l'Afrique a une dimension plurielle. Sur une superficie totale de 2 345 410 Km<sup>2</sup>, sa population est estimée en 2010 à plus de 60 000 000 d'habitants, pour un climat tropicale humide à quatre saisons (deux pluvieuses et deux sèches), avec deux fuseaux horaires de l'Ouest vers l'Est différents d'une heure (+1.00 à l'Est) et un PIB par habitant estimé à 107\$. D'après l'EDF 2006, les taux de déforestation et de dégradation du pays sont respectivement évalués à 0,26% et 0,15%.

### 1.2. Le contexte actuel du secteur forestier

Dans le Bassin du Congo (2<sup>e</sup> poumon du monde), la RDC vient en tête avec 12 800 042 Km<sup>2</sup> de superficie totale de forêts dont 1 053 510 Km<sup>2</sup> seraient susceptibles de soutenir une exploitation forestière durable (PFBC, 2006). Presque 9 millions d'hectares sont actuellement assignés aux parcs et autres réserves apparentées avec pour objectif une couverture de 15% du territoire national. En outre, le RDC possède 45 000 000 d'ha de « Miombo<sup>1</sup> » en mélange de forêts décidues qui sont également sujettes à l'exploitation, notamment pour le bois de mine et le bois de feu.

L'exploitation forestière en RDC a débuté à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle dans le Bas-Congo. A partir de 1903, avec l'achèvement du chemin de fer Léopoldville-Matadi, du bois a pu être acheminé depuis l'intérieur du pays. Les premières compagnies forestières industrielles se sont installées à partir de 1930 dans la Bas-Congo et

---

<sup>1</sup> Les écosystèmes de « miombo » représentent la région zambézienne qui s'étend de 3 ° S à 26 ° S et de l'Océan Atlantique jusqu'à l'Océan Indien. Cette région inclut entièrement la Zambie, Malawi, Zimbabwe, Tanzanie, Mozambique, Namibie, Botswana, Afrique du Sud (Transvaal), Sud-Est de la République Démocratique du Congo (Katanga), et une grande partie de l'Angola. Elle couvre une superficie estimée à 3 770 000 km<sup>2</sup> avec des altitudes variables entre 900 et 1500 m.

dans la région de Bandundu. Un premier décret régissant l'exploitation forestière a été proclamé en 1949. Il réglementait l'utilisation indigène du bois, classifiait les grumes et définissait les méthodes d'exploitation. A partir de 1960, des concessions ont été attribuées dans toute la cuvette centrale, principalement le long du fleuve Congo et ses principaux affluents, jusque Kisangani au nord-est. La production de bois a cependant fortement varié en fonction de la situation sociopolitique et la production de grumes n'a jamais excédé 500.000 m<sup>3</sup> alors que le gouvernement estime que la production annuelle pourrait durablement atteindre 10 000 000 m<sup>3</sup>.

Au sortir de la guerre de libération de 1996-1997, le pays a amorcé avec l'aide de plusieurs partenaires au développement (PNUD, Banque Mondiale, etc.) une refondation de son secteur forestier afin qu'il contribue de façon significative à l'économie nationale. C'est dans ce contexte post-conflit qu'est publié le Code Forestier en Août 2002. Soucieux de gérer de façon durable ses forêts, une revue institutionnelle a été amorcée conduisant à la suite du moratoire, une révisation des titres forestiers.

Le ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme reçoit 156 demandes de conversion des autorisations d'exploitation lorsque l'opération est lancée en 2005. Ces 156 demandes représentent une superficie de 22 millions d'hectares. Une surface qui équivaut au tiers de la surface exploitable des forêts de la RDC.

La révision des titres forestiers a permis de suspendre les activités de plusieurs firmes, passant ainsi d'une centaine d'opérateurs à quelques dizaines (65 titres convertis pour une superficie de 9.719.246 ha)<sup>2</sup>.

### 1.3. Justification de l'étude

Dans le cadre de l'Evaluation Environnementale Post Conflit (EEPC) de la RDC commanditée par l'Etat congolais en 2008 et confiée au Programme des

---

<sup>2</sup> Conférence de presse de monsieur le ministre de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme à l'occasion de la publication des recommandations issues de la deuxième saisine de la commission interministérielle de conversion des anciens titres forestiers en contrats de concession forestière, 19 Janvier 2009.

Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le volet « forêts » autant que les autres devait être passé au crible pour en savoir le réel potentiel et repenser la stratégie de stabilisation, de relance économique et de développement pour baliser les futures interventions des partenaires.

Partie prenante de l'ONU-REDD avec la FAO et le PNUD, le PNUE s'inscrivant dans la dynamique de la nouvelle thématique de la réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des terres forestières, a voulu à travers l'EEPC apporter sa pierre à l'édifice. Aussi dans son déploiement dans les différentes provinces de la RDC, le PNUE a initié cette étude technique parallèle pour la connaissance des agents et causes de la déforestation et de la dégradation des forêts de la RDC.

## **2. Objectifs et méthodologie**

Le programme national REDD de la RDC a commencé en 2009 et se compose d'une gamme d'activités de développement et d'études techniques. Le partenariat ONU-REDD (PNUE, PNUD, FAO) dans ce cadre a été mis en place pour contribuer au programme d'appui technique, logistique et financier. L'une des premières études prévue est celle des facteurs de la déforestation - dirigée par la FAO et MENCT-SPIAF et qui devrait tirer avantage de plusieurs autres études passées ou en cours, dont la présente étude de terrain du PNUE. Ce paragraphe décrit la méthodologie qu'a utilisé le PNUE dans l'enquête de reconnaissance des différents facteurs de la déforestation sur le terrain avec différents acteurs.

### **2.1. But et Objectifs**

Le but de cette étude est de contribuer à une compréhension en profondeur des facteurs de la déforestation et de la dégradation des terres forestières en RDC. Aussi les objectifs poursuivis se déclinent en :

- la détermination des causes directes et indirectes de la déforestation dans un minimum de 40 sites et 10 régions réparties sur l'ensemble des provinces de la RDC.
- la détermination et l'analyse des tendances actuelles indiquées par les régions et l'analyse spécifique des sites.

- l'intégration des résultats dans l'évolution nationale du RPP et de la détermination de la stratégie nationale REDD.

## **2.2. Méthodologie**

### *2.2.1. Sources des données*

La collecte des données dans le cadre de cette étude s'est rendue possible suite à une combinaison d'informations qui ont été classifiées en données primaires et données secondaires.

#### *2.2.1.1. Données primaires*

Un travail de bureau a permis de baliser le chemin de cette étude par l'exploitation des données primaires, qu'ont été divers rapports des partenaires, les rapports de l'Etat des Forêts du Bassin du Congo (EDF) 2006 et 2008, les différentes cartes (voir annexes) dont : (i) la carte administrative de la RDC ; ii) la carte forestière de la RDC ; iii) la carte climatique de la RDC ; iv) la carte des concessions forestières de la RDC (2002) ; v) La carte des changements décennaux du couvert forestier en RDC issue des images satellitaires et autres études produites par USAID en 2000 avec le partenariat des Universités de Maryland et Dakota du Sud ainsi que de la NASA (format papier) ; (vi) la carte de la RDC : occupation du sol au 1/3 000 000<sup>e</sup> réalisée par l'unité de recherche en environnémentrie et géomatique de l'Université Catholique de Louvain en Belgique (1996), (vii) et d'autres cartes régionales offertes en format numérique par OCHA. Celles-ci ont permis de cibler les sites de déforestation où les données qualitatives (brève description des sites, position GPS, classification des causes, etc.) devaient être collectées.

#### *2.2.1.2. Données secondaires*

L'étape de reconnaissance terrain qui suivait à chaque fois le travail de bureau, était généralement mise en phase avec les différentes missions de terrain dans le cadre de l'EEPC. Les interviews avec les parties prenantes dans les différents sites de déforestation ciblés, la prise des coordonnées GPS des sites, les photographies ainsi que les observations directes in-situ ont constitué l'ossature des données secondaires. Une fiche d'enquête (Annexe) élaborée à

l'occasion, a servi de consigner toutes les données par site et par province.

### 2.2.2. Echantillonnage

S'insérant dans l'étendu des missions de terrain dans le cadre de l'EPCP et qui devaient couvrir à chaque fois un à trois districts ou territoires ; le choix des sites de déforestation devait obéir aux critères suivants :

- o **distance radiale** - sites répartis dans différentes directions à partir d'un point de base (par exemple autour d'une ville, avec des sites situés entre 10-20 km dans les directions soit nord, sud, est et/ou ouest).
- o **distance linéaire** - le long d'une voie d'accès principale.
- o **site actif des activités d'un projet** – ciblage d'un projet clé de développement (par exemple la construction d'une nouvelle route, l'exploitation minière ou l'installation d'une plantation).

Chaque district ou territoire devait avoir entre 4-6 sites espacés les uns des autres. Le rayon de couverture de chaque zone variant en fonction l'accessibilité aux sites, une norme générique de de 2 km par 2 km a été convenue comme standard.

### 2.2.3. Travail de reconnaissance des sites et de compilation des données

Le travail de reconnaissance des sites et de collecte des données devait déboucher à la rédaction d'un bref rapport technique (2-5 pages) dédié pour chaque site et basé sur les activités suivantes:

- Enregistrement des coordonnées GPS pris au centre du site ;
- Prises photos du site à partir de différentes directions et zoom, montrant le paysage général, le statut de la déforestation ou dégradation et activités y contribuant (10-20 photos) ;
- Rédaction d'une description générale de a) le paysage et b) les activités d'utilisation des terres identifiées ;
- En utilisant la classification de Geist-Lambin, identifier et décrire dans l'ordre les trois (3) principales causes directes et indirectes. Toujours aller au 3ème niveau de détail. Notons qu'une cause peut avoir plusieurs variantes, information à prendre en compte lors de la collecte des données ;

- Porter un jugement qualitatif sur les facteurs dominants et les décrire plus en détail ;
- Interview des intervenants locaux, pour la validation ou non des facteurs observés et la connaissance du jugement qu'ils font de la déforestation pour ses causes directes et sous-jacentes.

L'enregistrement des entrevues avec les locaux se basait sur une série de préoccupations dont les principales étaient :

- Qui sont les acteurs clés ;
- Période de la déforestation et les possibles liens avec les grands événements/incidents tels que l'indépendance et les conflits ;
- La forêt primaire ou secondaire ;
- situation foncière ;
- Mode de déforestation/dégradation des terres forestières et l'utilisation de produits ;
- Le partage des bénéfices lié au processus de la déforestation/dégradation ;
- Rôle du gouvernement et les acteurs gouvernementaux, le cas échéant ;
- Tous récents événements / tendances.

La compilation des données a consisté au décodage de chaque rapport technique, afin de ressortir la situation globale par province et partant pour tout le pays. La codification des causes de déforestation et/ou de dégradation des terres forestières s'inspirant du modèle de Geist & Lambin a ressorti treize (13) codes ou clés de lecture de la déforestation en RDC, notamment : **a) AGRO** = agriculture itinérante sur brûlis ou toute autre activité y relative ; **b) ECON** = aspects économiques (création d'emplois, crise économique, chômage, pauvreté, etc.) ; **c) INFRA1** = création des routes, construction des immeubles ; **d) INFRA2** = chemins de fer et toute autre infrastructure ; **e) INST** = aspects institutionnels (décisions politiques, mégestion, guerres civiles, etc.) ; **f) MINING1** = présence des mines industrielles ; **g) MINING2** = présence des mines artisanales ; **h) POP** = population, démographie, évolution de la population dans le temps, mouvement des populations d'une zone à une autre ; **i) TECH** = Usines agro-industrielles fonctionnelles ; **j) WOOD1** = exploitation industrielle du bois ; **k) WOOD2** = exploitation artisanale du bois ; **l) WOOD3** = production du charbon de bois ; **m) OTHER** = pour toute autre cause qui n'entre pas dans la codification précédente (feu de brousse, pâturages,

*activités volcaniques, mauvaise gestion des déchets, pollution de la nature, etc.).*

Grâce au logiciel Excel, toute l'analyse statistique a été effectuée ainsi que la production des différents graphiques. Les fonctions relatives à la moyenne et à la fréquence de chaque paramètre ont été établies. Les paramètres de base statistique considérés dans cette étude furent : le type de déforestation (Directe ou indirecte) ; le degré de déforestation (1= cause la plus importante ; 2= cause moyennement importante ; 3= cause moins importante) ; le site concerné et la province.

La cartographie permettant de mieux représenter à travers tout le pays les causes les plus importantes a été faite à l'aide du logiciel ArcGIS, après que les coordonnées géographiques ait été collectées et entrées dans une base de données Excel puis importées. Plusieurs possibilités de cartes s'ouvraient ainsi par les différentes compilations des données.

### **3. Résultats et cadre d'analyse**

#### **3.1. La couverture géographique**

Dans le cadre de cette étude, dix (10) provinces sur les onze (11) que compte la RDC ont été visitées, dix huit (18) districts/territoires patrouillés et trente deux (32) sites de reconnaissance investigués (carte 1). Ce qui nous amène par rapport aux prévisions, à un taux de couverture variant entre 80% - 91% passant des sites de reconnaissance aux différentes provinces effectivement investiguées et visitées. La compilation de l'ensemble des données a donné lieu à l'annexe 1.

La province du Katanga malgré sa singularité en ce qui concerne son écosystème de « miombo », encore appelé écorégion de forêts sèches du Sud-Est de la RDC, n'a pas été visitée dans le cadre de cette étude par l'équipe de forestiers. Mais c'est le lieu de noter que les reliques forestières de cette partie du pays, font face à une pression extrême pour le charbon de bois afin de satisfaire les besoins sans cesse croissants en énergie des villes de Lubumbashi et de Kipushi.

Le district de l'Ituri qui par contre a été visité, n'a pu faire partir de l'analyse des données collectées, du fait que cette zone présente une particularité dont

l'équipe a voulu relever et présenter de façon spécifique (voir paragraphe 3.6)

#### **3.2. La portée des interviews semi-structurés et contacts directs avec les acteurs locaux**

Des dix (10) provinces visitées et sur la trentaine des sites effectivement investigués, nous notons qu'environ une centaine de personnes ont été interviewés. Les acteurs locaux ayant participé à cette démarche regroupaient : les chefs de villages et de localités ; les paysans ; les membres de la société civile (ONG locales) ; les fonctionnaires des services administratifs provinciaux (Délégations provinciales de l'environnement, de l'agriculture, du développement durable, MIBA, etc.) ; les fonctionnaires des organisations internationales ; les acteurs du secteur informel (mineurs artisanaux, commerçants, exploitants forestiers artisanaux) et les membres du secteur privé notamment ceux de la SIFORCO.

#### **3.3. Les causes directes de déforestation et/ou de dégradation des terres forestières**

D'après Geist & Lambin (2001), les causes directes de déforestation sont généralement perceptibles au niveau local à l'échelle des sites et concernent les activités anthropiques qui affectent directement l'environnement. Différentes des conditions structurales, systémiques ou initiales, ces causes peuvent être interprétées comme étant plus immédiates, facteurs directs à l'origine de l'utilisation des terres et qui impactent directement sur le couvert forestier. Plusieurs littératures classent ces dernières en trois (3) grands groupes : l'expansion agricole, l'exploitation forestière et le développement des infrastructures.

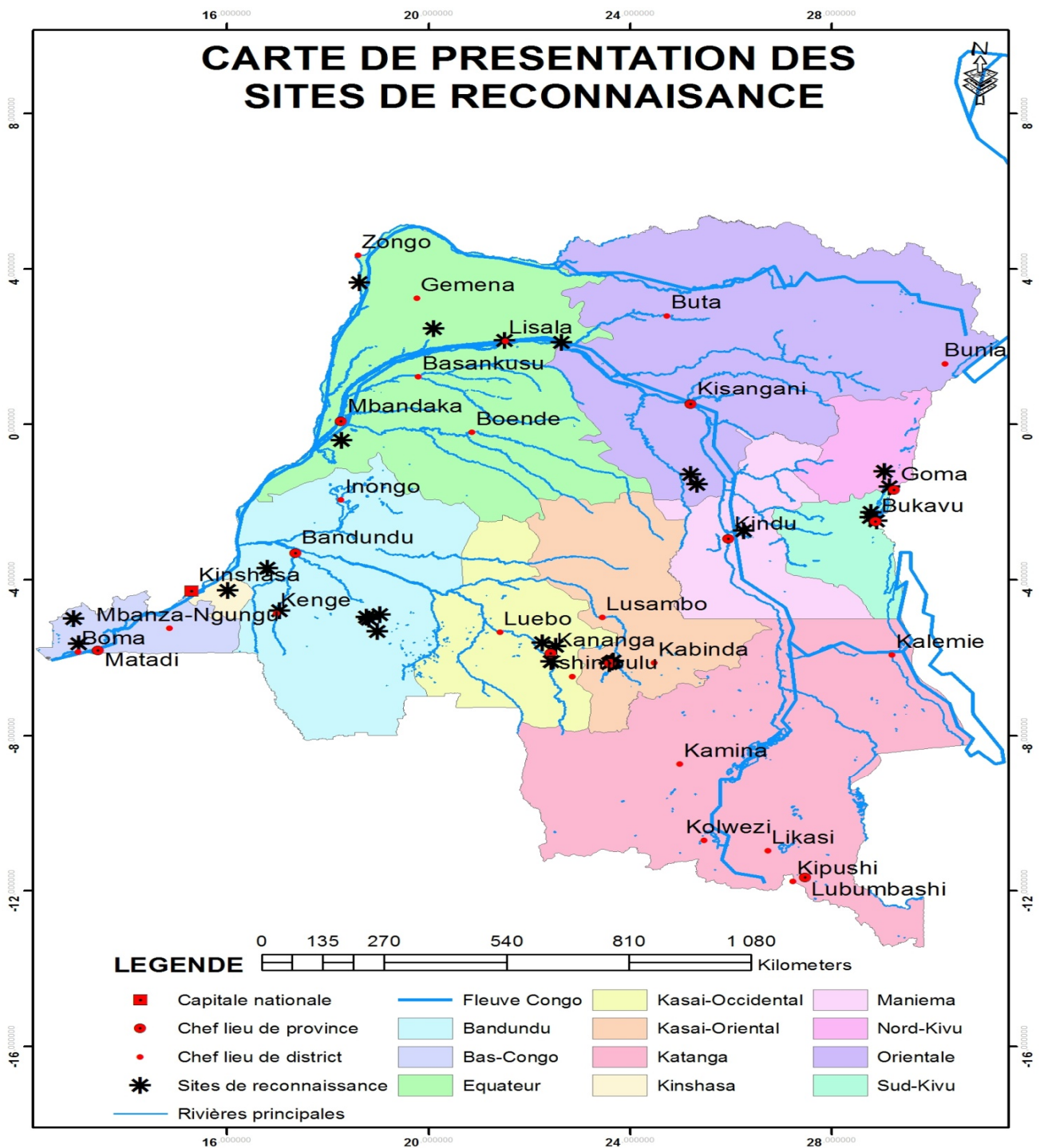
Dans le cadre de notre étude, nous avons voulu faire la différence entre la déforestation et la dégradation des terres forestières en notant que la dernière est plus ciblée vers la reconversion des terres en des utilisations autres que les forêts (expansion agricole, le développement des infrastructures et activités minières).

Dans les dix(10) provinces visitées, 20 causes ont été répertoriées parmi lesquelles, treize (13) agissantes seules et sept (07) en combinaison de deux causes. Le tableau 1 donne une classification des causes directes

par province, tandis que les tendances évolutives de ces causes par province sont présentées en annexe. Pour l'ensemble du Pays, les analyses faites indiquent que l'agriculture est la cause directe première de déforestation et/ou de dégradation des terres

forestières, suivie de l'exploitation du bois pour la production du charbon de bois ainsi que des causes liées à la démographie et des phénomènes tels les feux de brousse (figure 1).

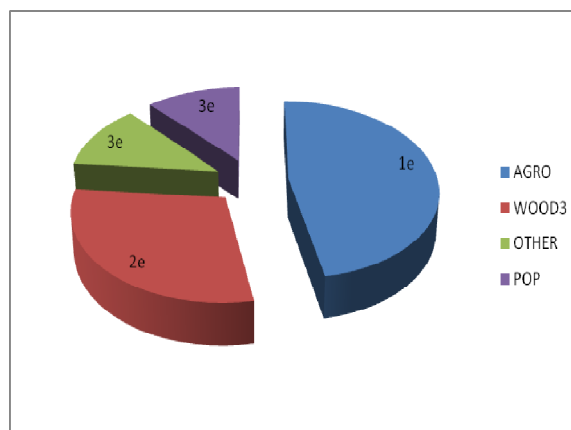
**Carte 1 : Carte de présentation des sites de reconnaissance**



Source : l'auteur (2011).

**Tableau 1. Classification des différentes causes directes par province et pour le pays**

Province	Cause directe	Rang	Observation
Bandundu	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	WOOD3	2 <sup>e</sup>	
	OTHER	3 <sup>e</sup>	Perte de la fertilité des sols.
Bas-Congo	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	WOOD3	2 <sup>e</sup>	
	WOOD1	3 <sup>e</sup>	
Equateur	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	WOOD3	2 <sup>e</sup>	
	WOOD1/WOOD2	3 <sup>e</sup>	Combinaison des exploitations industrielle et artisanale
Kasai Occidental	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	WOOD2	2 <sup>e</sup>	
	WOOD3	3 <sup>e</sup>	
Kasai Oriental	MINING2	1 <sup>e</sup>	
	WOOD3	2 <sup>e</sup>	
	AGRO	3 <sup>e</sup>	
Kinshasa	WOOD3	1 <sup>e</sup>	
	AGRO	2 <sup>e</sup>	
	OTHER	3 <sup>e</sup>	Feux de brousse
Maniema	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	MINING2	2 <sup>e</sup>	
	WOOD3	3 <sup>e</sup>	
Nord Kivu	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	WOOD3	2 <sup>e</sup>	
	POP	3 <sup>e</sup>	
P. Orientale	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	WOOD3	2 <sup>e</sup>	
	WOOD2	3 <sup>e</sup>	
Sud Kivu	AGRO	1 <sup>e</sup>	
	AGRO/TECH	2 <sup>e</sup>	Installation de l'usine à Thé
	POP	3 <sup>e</sup>	



**Figure 1. Causes directes de déforestation à l'échelle de la RDC.**

Les fréquences d'apparition, bases de la classification des causes directes à l'échelle du pays, montrent une différence significative entre la cause directe principale et les autres. Ceci dénote de l'importance de l'agriculture itinérante sur brûlis sur le quotidien des populations, leur besoin en alimentation et l'application d'une pratique d'enrichissement du sol. Conséquence de l'abandon des jachères longues, mais aussi de la perte de la fertilité des sols liée aux plantations de palmier à huile vieilles de plus de 40 ans.

La production du charbon de bois à des proportions macro renseigne de la dépendance des populations congolaises tant rurales, périurbaines qu'urbaines à l'énergie dite fossile et à des coûts relativement faibles et supportables par la majeure partie des paysans, mais au détriment des écosystèmes forestiers. Environ 90% de la consommation totale de l'énergie de la RDC proviennent de la biomasse et particulièrement du bois ou son dérivé, le charbon de bois qui sert en premier à la cuisson dans les ménages. La ville de Lubumbashi consomme 1 million de sacs de charbon par an, pendant qu'à Kinshasa des sondages divers indiquent que la consommation minimale d'une famille de six personnes est de deux sacs de 35 Kg de charbon de bois par mois avec 65% de familles qui n'utilisent que l'énergie bois pour leurs ménages. Après le recensement de 1984, sur base des estimations du Ministère du Plan à partir des années 2000, il est indiqué que la population de Kinshasa est estimée à 7 millions d'habitants et près de 4,2 millions de tonnes équivalent bois seraient nécessaires pour couvrir

les besoins de la ville en combustible ligneux. Si l'on prend en compte les rendements actuellement réalisés à la carbonisation (25%) et à la combustion (10% à 20%), on estime que la consommation est de 1m<sup>3</sup> de bois par personne par an. L'Est du pays en matière de charbon de bois semble être le bastion d'un trafic informel qui fournit plusieurs devises aux investisseurs ainsi qu'aux milices armées et même FARDC. La situation sécuritaire de cette partie du pays entraîne des déplacements fréquents de populations, fragilisant ainsi les écosystèmes qui leurs servent d'habitat. C'est le cas à Goma où le Parc des Virunga est pris d'assaut par les producteurs du « Makala<sup>3</sup> » (Photo 1).

On peut également noter que la production du charbon de bois en RDC traverse les frontières pour alimenter les pays voisins tels le Rwanda et le Burundi.



Photo 1. Marché du charbon de bois en plein parc de Virunga

Quant aux mouvements des populations, on note des migrations inter et intra régionaux dans les zones sous emprise des conflits armés notamment à l'Est du pays, de même qu'un accroissement démographique dans les zones à fort potentiel commercial (Kinshasa, Beni, Butembo, Bumba). L'impact néfaste sur les écosystèmes forestiers s'en voit naturellement certain, par le développement d'activités anthropiques devant assurer la survie des populations en mouvement.

Au delà des feux de brousse qui font partir des facteurs qui mettent en mal directement les écosystèmes forestiers dans les provinces de

<sup>3</sup> Charbon de bois en langue locale.

Kinshasa et Bandundu, d'autres facteurs doivent être aussi pris en compte : les pâturages et les décharges des déchets dans ces villes là.

Il est tout aussi spécifique de noter la forte activité minière dans la province du Kasai Oriental où de façon industrielle la MIBA et son polygone de 43 000 Km<sup>2</sup> représente un vaste espace dénudé et continuellement déboisé depuis plusieurs décennies pour l'extraction du diamant kimberlitique. Une forte présence de jeunes désœuvrés et voués à la tâche de mineurs artisanaux est également observée et crée au-delà d'un problème environnemental, un problème social préoccupant au vu des morts d'hommes généralement signalés.

### **3.4. Les causes indirectes de déforestation et/ou de dégradation des terres forestières**

Les facteurs indirects pour cette étude regroupent pour l'ensemble du pays, les aspects économiques liés à la pauvreté et au chômage des jeunes, les aspects institutionnels dont les guerres successives en RDC en sont l'émanation et le développement des infrastructures. Ces dernières prennent en compte le réseau ferroviaire qui dessert les Kasai et le Katanga ainsi que la création des routes.

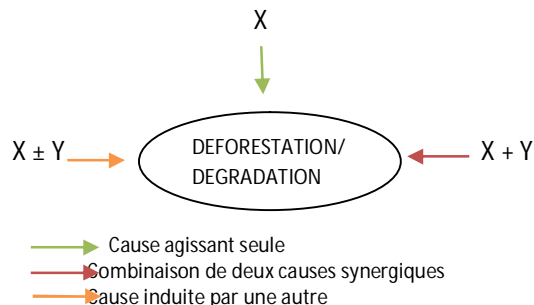
### **3.5. L'action combinée de deux causes**

D'après Geist & Lambin (2002) ; Lambin et al. 2003, la complexité des relations causales peut rendre difficile la distinction entre causes directes et causes sous-jacentes de même qu'entre causes et effets. L'analyse comparative des différentes causes a relevé la combinaison synergique comme l'un des modes d'interaction entre les causes de la déforestation et/ou de la dégradation des terres forestières. De multiples facteurs interagissent à différentes échelles et voient leurs effets renforcés – ou atténués – par des mécanismes de rétroaction dans lesquels ils sont impliqués.

C'est également le lieu de noter qu'une cause peut prendre effet suite au déclenchement d'une autre. C'est le cas qui lie les mouvements des populations fuyant la guerre à l'Est de la RDC, pour se réfugier dans les espaces forestières qui finissent à la longue par disparaître par la carbonisation. Une



conséquence appelant l'autre, pour des besoins d'alimentation cette population finit par reconverter les espaces forestiers en champs agricoles. La figure 2 ci-après donne un aperçu des interrelations possibles dans le contexte de la déforestation et/ou dégradation des terres en RDC.



**Figure 2. Interactions possibles entre causes de déforestation et/ou dégradation des terres forestières**

### 3.6. Le cas particulier du district de l'Ituri

Le district de l'Ituri a pour chef lieu la ville de Bunia et compte 5 territoires : Mambasa (plus grand en terme de superficie), Aru, Mahagi, Djugu (plus peuplé 40% du district) et Irumu. Il compte en 2010 une population estimée à  $\pm 7\ 832\ 000$  habitants. Les activités caractéristiques du district se résument en : une forte exploitation artisanale du bois, des ressources halieutiques du Lac Albert et des mines d'or ; un intense échange transfrontalier avec l'Ouganda principalement pour les produits manufacturés, le bois et produits vivriers.

On y observe également des conflits fonciers relatifs à l'utilisation des terres et des poches d'insécurité localisées à l'Ouest (axe Komanda-Marabo) et Sud (territoire d'Irumu).

Le territoire de Mambasa pose particulièrement la problématique d'une exploitation artisanale sauvage de bois, sans réel contrôle de l'autorité administrative et forestière. WCS en 2005 évalue à environ 70 exploitants artisanaux présents dans ce territoire avec environ 14, 055 ha de forêts, mais dont seuls 03 détiennent des titres légaux. Le bois informel voire illégal qui circule dans cette zone prend généralement la direction de l'Ouganda ou du Kenya où il change généralement de label.

### 4. Limites de l'étude

Le contexte dans lequel cette étude s'est réalisée est marqué par la période post conflit que la RDC traverse et où on note une reprise des activités et

un intérêt des bailleurs de fonds à accompagner le pays dans la stabilité et la restructuration. La collecte des données a dû faire face à différents aléas dont les plus importants sont : i) ceux relatifs aux difficultés de mouvement entre la base Kinshasa et les différents sites de reconnaissance (les vols aériens qui desservent ces zones n'étant pas réguliers) ; ii) ceux relatifs à la libre circulation notamment dans les zones de conflits (Ituri) où zones à niveau de sécurité élevé avec des couvres feu à observer (Goma, Bukavu). Le déploiement des équipes pluridisciplinaires en a pris un coup.

### 5. Conclusion et recommandations

La RDC faisant partir du deuxième massif forestier au monde, le rôle que jouent ses forêts tant au niveau local, national, régional ou international n'est plus à démontrer et semble vital. La compréhension qui doit accompagner l'explication de la déforestation et/ou de la dégradation des terres forestières dans ce pays, devra faire appel à une approche globale qui fait le tour des questions environnementales, sociales et économiques tout en considérant fortement les différentes interactions à quelque niveau que ce soit. Seule une combinaison de méthodes pourrait véritablement et unanimement mettre tous les acteurs d'accord quant aux véritables moteurs de déforestation et/ou de dégradation dans le pays. Aussi la présente étude technique se veut un vecteur d'information nécessaire à la réelle quantification de la déforestation et/ou de la dégradation en RDC et en appelle donc à la couverture géographique de la province du Katanga pour compléter les informations disponibles.

### Références bibliographiques

### Annexes

Nom du document : Document synthèse DEFOR\_PNUE  
Répertoire : J:\Denis PNUE\Draft Defor files\Draft Defor files\Report  
Modèle : C:\Users\GERMAIN\AppData\Roaming\Microsoft\Templates\Normal  
          .dotm  
Titre :  
Sujet :  
Auteur : GERMAIN  
Mots clés :  
Commentaires :  
Date de création : 10/11/2011 16:19:00  
N° de révision : 94  
Dernier enregistr. le : 11/11/2011 06:21:00  
Dernier enregistrement par : GERMAIN  
Temps total d'édition : 524 Minutes  
Dernière impression sur : 11/11/2011 06:49:00  
Tel qu'à la dernière impression  
  Nombre de pages : 9  
  Nombre de mots : 4 252 (approx.)  
  Nombre de caractères : 23 389 (approx.)